

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 6 mai 2014, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur huit demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001.

La première demande concerne la propriété située au 5637, rue Kieran et a pour objet d'autoriser l'agrandissement de ce bâtiment industriel dont le revêtement de l'élévation ouest et la hauteur d'une partie arrière du bâtiment ne respectent pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande concerne les propriétés situées au 2161 à 2299, rue du Borée et a pour objet d'autoriser l'installation, pour ces habitations multiplex, des thermopompes dans les cours avant et latérales.

La troisième demande concerne la propriété située au 6305, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet d'autoriser une opération cadastrale en créant le lot 5 437 793 dont le frontage et le taux d'occupation du sol ne respectent pas les normes applicables.

La quatrième demande concerne la propriété située au 2605, boulevard Pitfield et a pour objet d'installer une enseigne dont la localisation ne respecte pas toutes les normes applicables.

La cinquième demande concerne la propriété située au 1466 à 1470, rue MacDonald et a pour objet d'autoriser l'agrandissement de cette habitation multiplex jumelée en ne respectant pas la distance par rapport à la ligne mitoyenne.

La sixième demande concerne les propriétés situées aux 6655-6695, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet de régulariser un empiètement dans les marges avant et arrière.

La septième demande concerne la propriété située au 1150, rue Deguire et a pour objet d'autoriser l'installation de clôtures en cour avant donnant sur les rues Dépatie et Guertin dont la hauteur de 1,85 mètre dépasse le maximum permis de 1 mètre.

La huitième demande concerne la propriété située au 1340, rue Raimbault et a pour objet d'autoriser l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée.

Montréal, le 17 avril 2014

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

I give notice that on Tuesday, May 6, 2014, at 7:30 P.M., the Council of the Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on eight applications for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

The first request concerns the property located at 5637, rue Kieran for the enlargement of this industrial building of which the west part cladding and a back part height are not respecting all the applicable standards.

The second request concerns the property located from 2161 to 2299, rue du Borée for the installation, for those multiplex dwellings, of thermopumps in the front and lateral setbacks.

The third request concerns the property located at 6305, boulevard Henri-Bourassa to authorize a subdivision creating the lot 5 437 793 of which the frontage and the floor space index are not respecting all the applicable standards.

The fourth request concerns the property located at 2605, boulevard Pitfield for the installation of a sign of which the localisation is not respecting all the applicable standards.

The fifth request concerns the property located from 1466 to 1470, rue MacDonald for the enlargement of this attached multiplex dwelling without respecting all the applicable standards.

The sixth request concerns the property located at 6655-6695, boulevard Henri-Bourassa to regularize an encroachment in the front and rear setbacks.

The seventh request concerns the property located at 1150, rue Deguire for the installation of fences in the front yard on rues Dépatie and Guertin of which the 1,85 meter height is more than the maximum authorized.

The eighth request concerns the property located a 1340, rue Raimbault to authorize the enlargement of a detached single-family dwelling.

Montreal, April 17, 2014

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council